

Paris, le 22 septembre 2021

**Monsieur Olivier VERAN, Ministre des Solidarités et de la Santé,
remet à Madame Pascale MATHIEU
les insignes de chevalier dans l'Ordre national de la Légion d'honneur**

Le 21 septembre, au ministère des Solidarités et de la Santé, Madame Pascale Mathieu, présidente du Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes a reçu du ministre Monsieur Olivier Véran, les insignes de chevalier dans l'Ordre national de la Légion d'honneur.



Avant de lui remettre sa décoration, le ministre a rappelé l'engagement sans faille de Madame Pascale Mathieu au service de la profession de kinésithérapeute et ses années passées au Conseil national, comme secrétaire générale dès 2011 puis comme présidente à partir de 2014. Par la voix du ministre « la République dit sa reconnaissance à une grande professionnelle de santé, à une grande présidente d'ordre. »

« Dans un système de santé en perpétuelle évolution, les masseurs-kinésithérapeutes doivent nécessairement s'adapter, apprendre à travailler avec d'autres professionnels de santé dans les nouvelles instances en gestation, faire face au défi de la réforme de la formation initiale » a indiqué le ministre. Reconnaisant que « ces enjeux sont d'une difficulté redoutable, ils demandent de l'endurance, de la patience, du sens diplomatique et une capacité hors du commun à fédérer des femmes et des hommes autour d'objectifs communs. » Aussi, le ministre a-t-il salué « le rôle constant » joué par Pascale Mathieu « dans

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

du Conseil national de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes



la pratique, la formation et la défense de la kinésithérapie, enjeu décisif pour notre nation, [qui] nous inspire tous et mérite toute notre reconnaissance. »

Pour sa part, Madame Pascale Mathieu, a fait part de sa fierté de recevoir cette distinction qui honore, à travers elle, les 100 000 kinésithérapeutes français et la kinésithérapie.

« Je souhaite ardemment que la kinésithérapie soit plus intégrée dans les politiques publiques. Loin du tout curatif, elle a beaucoup à apporter, cessons de la voir comme une charge » a-t-elle affirmé soulignant que « les kinésithérapeutes devaient être intégrés dans les lieux de décision. »

Elle a plaidé pour un statut de l' élu ordinal afin de favoriser l'engagement des plus jeunes au sein de l'institution.

Elle a également rappelé son engagement « dans la défense de l'esprit critique. » « Je milite pour la mise en application constante des données acquises de la science dans notre pratique professionnelle, même si cela revient à reconsidérer totalement nos prises en charge ; tant mieux si cela est bénéfique aux patients ».

La Présidente a souhaité conclure en rappelant le rôle de l'Ordre dans « la lutte contre l'obscurantisme » qui est « un devoir pour nos institutions. C'est ensemble, ordres et pouvoirs publics, que nous contribuerons encore plus à améliorer la qualité des soins ! »

Contact presse : communication@ordremk.fr – Franck Gougeon – 06 80 62 24 33

